

VISIO - Formation continue des conseillers de prévention TOQ092COP2

En Visio-conférence, de 9h00 à 17h00

A distance - Synchrones

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

- Etablir un bilan de l'année écoulée
- Identifier et définir les évolutions de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité impactant la fonction de conseiller de prévention
- Découvrir et/ou approfondir des outils professionnels essentiels

Public Visé

Agents exerçant la fonction de conseiller de prévention au sein de leurs collectivités

Pré Requis

Avoir suivi la formation initiale de conseillers de prévention de 7 jours, niveau débutant ou confirmé

Objectifs pédagogiques

Etablir un bilan de l'année écoulée
Identifier et définir les évolutions de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité impactant la fonction de conseiller de prévention
Découvrir et/ou approfondir des outils professionnels essentiels

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports de connaissances théoriques
- Cas pratiques
- Echanges autour des questions/réponses
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance

Chaque jour est séquencé en 4 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes le matin et l'après-midi. Pause méridienne d'une heure.
Chaque stagiaire sera invité à rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.
Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

Parcours pédagogique

- Bilan des actions menées pour adapter le contenu de la formation en fonction des retours individuels obtenus à partir d'un questionnaire transmis au moment de l'inscription de chaque stagiaire également discutés au début de la session
- Retour d'expériences et apport de pistes
- Construction et pilotage d'un projet en prévention des risques en phase avec l'établissement
- Management du réseau des assistants de prévention

Qualification Intervenant.e.s

Professionnel de la prévention

La formation est dispensée conformément aux évolutions apportées par le décret du 3 février 2012 n°2012-170 modifiant le décret 85-603 du 10 juin 85 et de la circulaire d'application du 12 octobre 2012 et de l'arrêté du 29 janvier 2015

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation :** un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.

- **Après la formation :** une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.

Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org

 Durée	Effectif	 Tarifs (net de taxes)	
7.00 Heures	De 6 à 14 Personnes	Inter (Par personne) :	580.00
1 Jour		Inter Adhérent (Par personne) :	540.00

 Contactez-nous !	Gaëlle DUCHER Responsable Ingénierie Formation	Tél. : 0153391418 Mail : gaelle.ducher@adiaj.org
--	--	---